## COMPTE RENDUSOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 09 NOVEMBRE 2021

A 20H00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de **AUCHAY SUR VENDEE** se sont réunis en session ordinaire, salle municipale de Chaix (mesure sanitaire COVID 19) à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 04/11/2021 sous la Présidence de **Dominique GATINEAU**, Maire. Les membres du Conseil Municipal présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de dix-neuf, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance.

<u>Présents</u>: Dominique Gatineau, Pierre-Yves Hidreau, Sylvia Suire, Joël Pizon, Catherine Côte, Michel Héraud, Alain Drapeau, Didier Peuaud, Marie-Claude Trichet, Aurélien Lefrère, Bruno Deborde, Olivier Liger, Marie-Jo Turbé, Valérie Didelot, Gwenaëlle Baudry, Myriam Martineau, Evelyne Arnaud, Elsa Delrive, Yorgos David.

Marie-Claude Trichet est désignée secrétaire de séance.

<u>Présentation de l'enveloppe urbaine des communes par Monsieur Biré, Vice Président de la communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée</u>

#### Approbation du compte rendu du 12/10/2021

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 12/10/2021

#### **DELIBERATIONS**

## 2021-11-01 DELIBERATION POUR ACQUISITION DE TERRAINROUTE DE CHAIX

## Rapporteur Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, le conseil municipal

- ENTERINE l'accord de principe du 19 janvier 2021 (délibération 20210103)
- ACCEPTE l'acquisition, à titre gracieux, d'une parcelle de 3a 7ca et d'une parcelle de 27a 31ca issues de la division parcellaire de la C 539 appartenant à Monsieur et Madame FRACHEA.
- ACCEPTE la prise en charge des frais de notaire inhérents à ces acquisitions
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement, Monsieur Hidreau, maire délégué de Chaix et 1<sup>er</sup> adjoint, à signer l'acte notarié et tout document en lien avec ce dossier.

# 2021-11-02 MODIFICATION PARTIELLE DE LA DELIBERATION 20210304 du 02 mars 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION PARTIELLE DE PARCELLES RUE DES VIGNES NOIRES

## Rapporteur: Monsieur le Maire

Monsieur le Maire demande au conseil de bien vouloir annuler les termes de la délibération 20210304 du 02/03/2021 pour la partie concernant l'acquisition des parcelles de M. Seychelleset les remplacer comme suit:

	Parcelles à acquérir			
Propriétaires	Nouvelles références	Superficie à acquérir		
M.Seychelles	AC 293 AC 295	15 m <sup>2</sup> 23 m <sup>2</sup>		

## Après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, le conseil municipal

- ACCEPTEles modifications telles que présentées ci-dessus
- CONFIRME l'acquisition de ces parcelles au prix de 1.00€ le m² + frais de notaire
- DIT que les termes de la délibération 20210304 concernant l'acquisition des parcelles de Mme Brulet restent inchangés
- AUTORISE Monsieur le Maire ou, en cas d'empêchement, Monsieur Hidreau, Maire délégué et 1<sup>er</sup> adjoint à signer l'acte notarié pour l'acquisition des parcelles de M.et Mme SEYCHELLES ainsi que tout document en lien avec ce dossier.

## 2021-11-03 DELIBERATION POUR VALIDER UN AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX « LIAISON DOUCE »

## Rapporteur: Pierre-Yves Hidreau

Après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, le conseil municipal

- ACCEPTE les modifications du projet initial telles que décrites dans l'avenant n°1
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier

# 2021-11-04 DELIBERATION POUR SIGNATURE D'UN DEVIS POUR LES TRAVAUX ROUTE DE MASSIGNY

Rapporteur: Bruno Deborde

Après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, le conseil municipal

- ACCEPTE le devis présenté
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec ce dossier
- DIT que les sommes nécessaires seront inscrites en investissement au budget de l'exercice

## COMPTE RENDUSOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 09 NOVEMBRE 2021

## 2021-11-05 DECISION MODIFICATIVE N°4 – VIREMENT DE CREDITS

Rapporteur: Laurence Descamps

	Dépenses		Recettes	
INVESTISSEMENT	Diminutions de crédits	Augmentations de crédits	Diminutions de crédits	Augmentations de crédits
D 204172- Autres EPL Bâtiments et installations	20 000€	0.00	0.00	0.00
Total D 204: Subventions d'équipement versées	20 000€	0.00	0.00	0.00
D-2315: installations, matériel et outillage techniques	0.00	20 000€	0.00	0.00
Total D 23 Immobilisations en cours	0.00	20 000€	0.00	0.00
TOTAL INVESTISSEMENT	20 000€	20 000€	0.00	0.00

Après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, le conseil municipal

• ACCEPTE le virement de crédit tel que présenté ci-dessus

## 2021-11-06 RECRUTEMENT ET REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Rapporteur: Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, le conseil municipal

- DECIDE que chaque agent recenseur sera rémunéré sur la base d'un forfait de 693.00€ brut.
- DECIDE que Madame Trichet Marie-Claude, coordonnateur percevra des indemnités kilométriques

## 2021-11-07 PRISE DE COMPETENCE CREMATORIUM PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-VENDEE

Rapporteur: Michel Héraud

Après en avoir délibéré à 18 Voix POUR, 0 Voix CONTRE, 1 ABSTENTION(Dominique Gatineau), le conseil municipal

- APPROUVE l'extension des compétences de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée en matière de construction, gestion et exploitation d'un crématorium par la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée;
- APPROUVE l'ajout d'un nouveau paragraphe 5.3.12. Crématorium aux compétences supplémentaires/facultatives des statuts de la Communauté de communes libellé ainsi qu'il suit : « La Communauté est compétente matière de construction, gestion et exploitation d'un crématorium ».

## 2021-11-08 PPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2020 SYCODEM

Rapporteur: Monsieur le Maire

Le conseil municipal prend acte

2021-11-09 SUPPRESSION DU RPI

Point retiré de l'ordre du jour.

2021-11-010 ADMISSION EN NON-VALEUR

**Rapporteur Laurence Descamps** 

Après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, le conseil municipal

• ADMET en non-valeur les sommes présentées (69.80€)